https://eps.ac-normandie.fr/spip.php?article1966

Programmes

- Pilotage - Programmes, Textes et Publications -

Date de mise en ligne : jeudi 21 octobre 2021

Copyright © Éducation Physique et Sportive - Académie de Normandie - Tous droits réservés

Menu

Programme des collèges

Programme des Bac Général et Technologique

Programme des Bac Professionnel

Loi nÂ°2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la république

Le Conseil supérieur des programmes a conçu les projets de programme de nouveaux enseignements

La conception des programmes

Programme des Collèges

L'EPS est une discipline d'enseignement qui s'adresse à tous les élèves quelles que soient leurs ressources. L'EPS a pour finalité de former un citoyen, cultivé, lucide, autonome, physiquement et socialement éduqué.

Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture

Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture identifie les connaissances et compétences qui doivent être acquises à l'issue de la scolarité obligatoire. Il s'articule autour de cinq domaines donnant une vision d'ensemble des objectifs des programmes de l'école élémentaire et du collège qui déclinent et précisent ce nouveau socle. Sa maîtrise s'acquiert progressivement pendant les trois cycles de l'école élémentaire et du collège.

Les ressources destinées à accompagner la mise en œuvre du programme du college sont structurées en quatre champs d'apprentissage distincts

– Produire une performance optimale, mesurable à une échéance donnée
– Adapter ses déplacements à des environnements variés
– S'exprimer devant les autres par une prestation artistique et/ou acrobatique
– Conduire et maîtriser un affrontement collectif ou interindividuel

Bulletin officiel spécial nÂ°11 du 26 novembre 2015

Cycle 3 : cycle de consolidation CM1-CM2 et 6eme

Éducation physique et sportive - Ressources pour le cycle 3

Cycle 3 Attendus des fin de cycle

Quelques documents pour la liaison école-collège

Cycle 4 : Cycle des appronfondissements 5ème, 4ème, 3ème

Ressources d'accompagnement du programme d'éducation physique et sportive au cycle 4

Cycle 4 Attendus des fin de cycle

Programme des Bac Général et Technologique

Programmes et ressources en EPS - voie GT

Nouvelle Option EPS
Le programme d'enseignement de spécialité d'éducation physique, pratiques et culture sportives pour les classes de première et terminale de la voie générale

Programme des Bac Professionnel

Arrêté du 3-4-2019 - J.O. du 9-4-2019

Programmes et ressources en éducation physique et sportive - voie professionnelle

La voie professionnelle au lycée propose désormais aux jeunes trois dispositifs constitutifs d'un parcours de formation qui vise une orientation choisie dans les métiers du secteur sportif et permet d'obtenir l'équivalence d'un brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et des sports (BP JEPS) :
– l'unité facultative secteur sportif (UF2S) ;
– la mention complémentaire Animation gestion de projets dans le secteur sportif (MC AG2S) ;
– la mention complémentaire Encadrement secteur sportif (MCE2S).

Magistère pour se former au développement du secteur sportif dans la voie professionnelle :
Espace de développement professionnel "La voie professionnelle dans le secteur sportif"

L'offre de Formation en Normandie

Copyright © Éducation Physique et Sportive - Académie de Normandie